



Point de situation en Charente – Année 2025

Evolution de l'implantation du moustique tigre en Charente

Depuis 2020, la Charente est classée en département colonisé, du fait d'une implantation confirmée sur Angoulême et Saint-Yrieix en 2019.

Les connaissances sur sa répartition indiquent que l'insecte a considérablement élargi son assiette territoriale dans le département, passant le nombre de communes colonisées de **43 à 63** fin 2025.

L'évolution de l'implantation du moustique tigre dans le département de la Charente est présentée sur la carte ci-dessous :

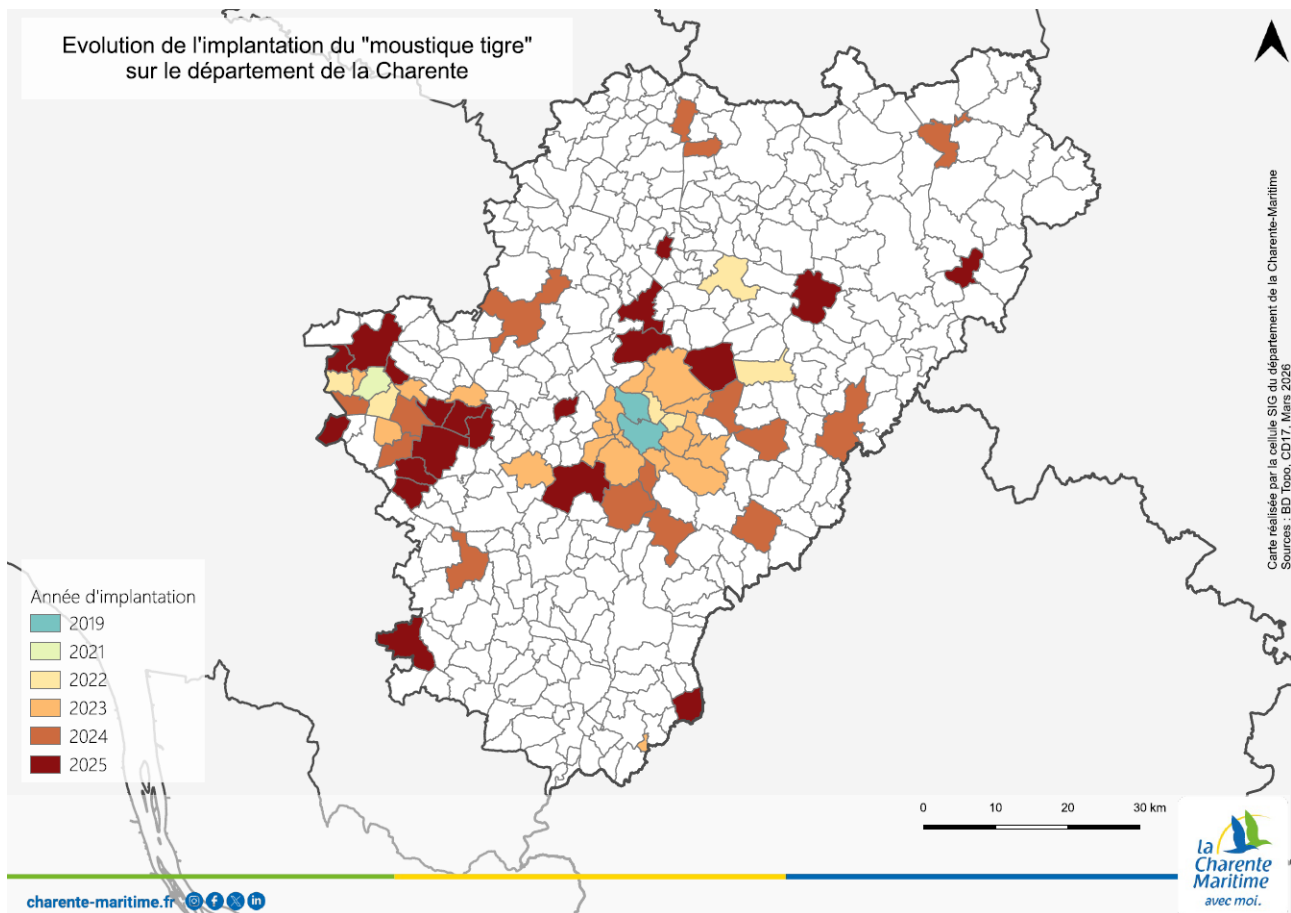


Figure 1 : Évolution de l'implantation du moustique tigre en Charente de 2019 à 2025
(Source : Conseil départemental de la Charente-Maritime)

Situation épidémiologique 2025 dans le département de la Charente

L'ARS surveille, avec Santé Publique France, les cas humains de Dengue, Chikungunya et Zika (via le système de déclaration obligatoire).

Dans le département de la Charente, 24 cas d'arboviroses ont été signalés en 2025, entraînant 14 prospections autour des lieux fréquentés par les cas. La présence du moustique tigre ayant été constatée, la mise en œuvre de 14 opérations de traitement de lutte antivectorielle a été nécessaire.

Comme les années précédentes, l'ARS assurera au printemps 2026 **l'information et la sensibilisation des praticiens déclarants** potentiels du département (médecins généralistes et hospitaliers, pédiatres et laboratoires de biologie médicale).

Le nombre de cas importés est toujours fortement corrélé à la situation épidémique dans le monde et peut varier de manière importante d'une année sur l'autre.

Organisation de la surveillance du moustique tigre et des cas d'arboviroses en Charente

L'ARS assure également la surveillance du moustique tigre et les démoustications autour des cas humains si nécessaire. Dans le territoire de la Charente, le **Conseil départemental de la Charente-Maritime est l'opérateur** en charge de cette mission de surveillance du moustique et de la réalisation des enquêtes et traitements parfois nécessaires autour des cas, dans le cadre d'un marché passé avec l'ARS.

En Charente, la surveillance en 2025 s'est traduite par le déploiement d'un **réseau de 35 pièges pondoirs** par cet opérateur pendant la saison active du moustique, allant d'avril à novembre, positionnés sur :

- Un point d'entrée du département au sens du Règlement sanitaire international : l'aéroport Angoulême-Cognac sur les communes de Brie et Champniers ;
- 5 établissements de santé sièges de service d'urgences : le CH d'Angoulême à Saint-Michel, le CH du Sud Charente à Barbezieux-Saint-Hilaire, le CH de Cognac à Châteaubernard, le CH de Ruffec et le CH de Confolens ;
- Plusieurs communes avec 3 pièges par commune surveillée. Ces pièges sont positionnés initialement sur des communes non colonisées par le moustique tigre. Au fil de l'année, certaines communes ont été classées comme colonisées ce qui a conduit au redéploiement des pièges vers d'autres communes. Au total, 9 communes ont pu être surveillées durant l'année grâce au redéploiement.

La surveillance du moustique tigre est également réalisée grâce au dispositif de veille citoyenne (<https://signalementmoustique.anses.fr/>). En Charente, en 2025, **65 signalements** de particuliers ont été investigués et dont **21** ont engendré une **enquête entomologique**. **35 signalements** supplémentaires sans demande d'intervention ont été reçus, les signalements provenant de communes déjà colonisées.

En complément de la surveillance (passive et active) et des enquêtes entomologiques, des enquêtes de classements ont été engagées à la demande de l'ARS pour effectuer une recherche active de la présence du moustique tigre.

Le critère retenu pour considérer la colonisation du moustique tigre était l'observation d'au moins deux « activités » d'*Aedes albopictus* distantes d'au moins 150 mètres. L'activité de l'espèce s'entend par la présence de stades immatures (œufs, larves ou nymphes) ou de moustiques adultes. 5 nouvelles communes ont été confirmées comme colonisées.

Communes	Statut	Critères
JUILLAC-LE-COQ	Colonisée	Gîtes positifs
BOURG-CHARENTE	Colonisée	1 capture + larves
SEGONZAC	Colonisée	2 captures à plus de 150m
SAINT-MEME-LES-CARRIERES	Colonisée	2 captures à plus de 150m
BOUTIERS-SAINT-TROJAN	Colonisée	2 captures à plus de 150m

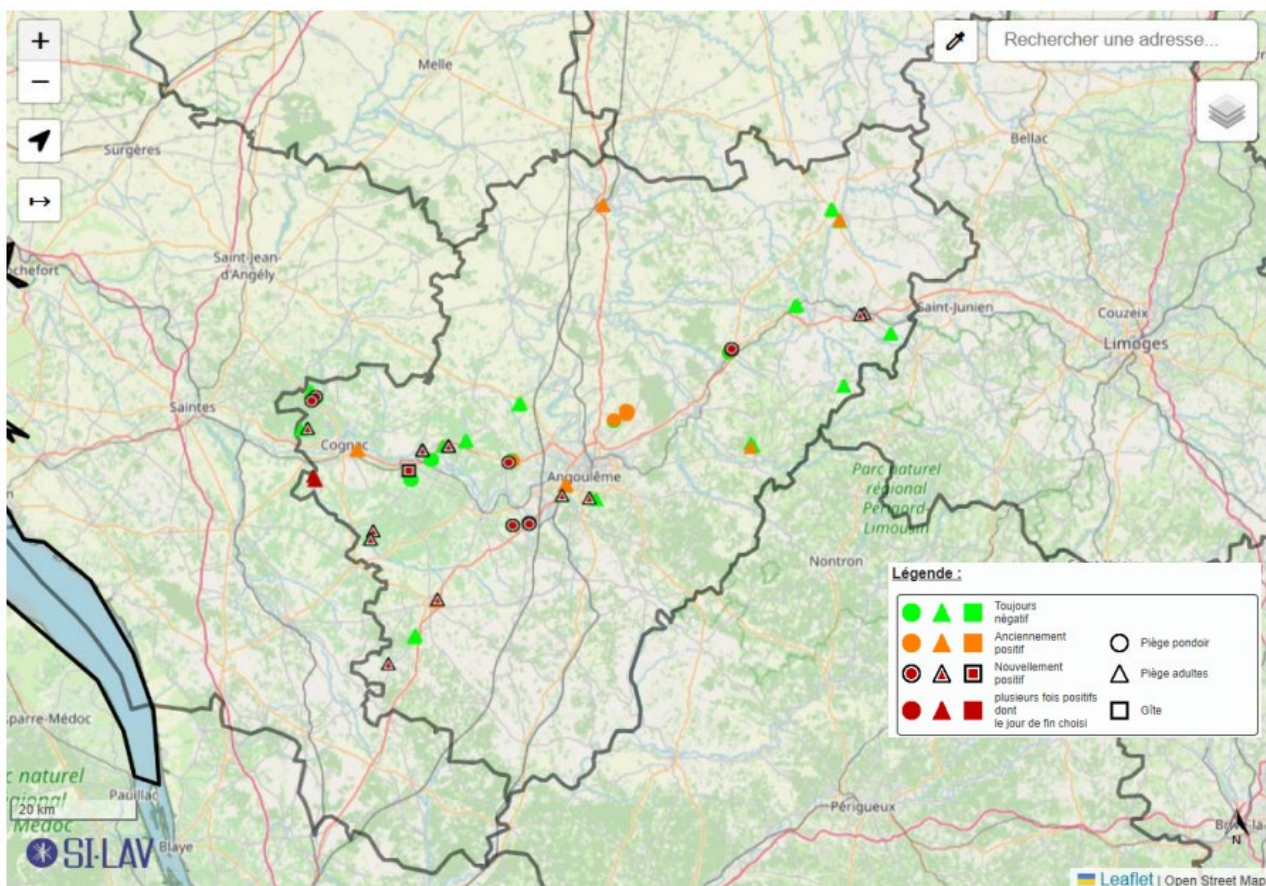


Figure 2 : Résultats de la surveillance des moustiques vecteurs potentiels d'arboviroses en Charente en 2025
(Source : Conseil départemental de la Charente-Maritime)

En 2025, plusieurs actions ont été mises en œuvre sur le territoire de la Charente :

- **Distribution de documents d'information et de sensibilisation aux bons gestes** contre le moustique tigre dans près de **2550 foyers** de particuliers, dans le cadre d'enquêtes entomologiques et de prospections autour des cas importés d'arboviroses ;
- **3 sessions de formation des référents LAV** des communes colonisées en 2024 ou ayant fait l'objet de détections du moustique tigre ;
- **Formation des référents des centres hospitaliers ;**
- **Mise à disposition de l'exposition « sur la piste du moustique tigre – l'ExpoZZZition ».** Destinée au grand public, cette exposition est adaptée aux petits espaces. Elle est mise à disposition des collectivités, soit par prêt, soit par acquisition. Elle se compose de 8 panneaux d'affichage mobiles (kakémonos). La délégation départementale incite les collectivités à déployer des animations avec leurs partenaires associatifs en

Situation et lutte contre le moustique tigre en Charente



santé/environnement. Réservez vite l'exposition en adressant votre demande à ars-dd16-sante-environnement@ars.sante.fr

Chiffres clés sur les enjeux et la situation en Charente

Surveillance du moustique en Charente en 2025 :

- **35 pièges pondoirs** répartis sur le département
- **65 signalements citoyens** reçus dont **30 expertisés**, via la veille citoyenne
- **21 enquêtes entomologiques** réalisées à la suite de ces signalements
- **20 nouvelles communes colonisées en 2025**, 63 depuis 2019

Surveillance épidémiologique dans la Charente en 2025 :

- **8 cas importés** d'arboviroses déclarés
- **16 cas autochtones de Chikungunya**
- **14 prospections** réalisées sur les lieux fréquentés par les cas.